

*Association à mission reconnue
d'utilité publique ou fondation
reconnue d'utilité publique ?*

Arnaud FREULET - Avocat

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES

	ASSOCIATION	FONDATION
Œuvre d'intérêt général	Oui	Oui
But non lucratif	Oui	Oui
Nombre minimum de fondateurs	7 personnes	1 personne
Patrimoine initial d'affectation	Facultatif	Obligatoire
Caractère du patrimoine initial d'affectation	Restituable	Intangible

ELEMENTS CONSTITUTIFS

	ASSOCIATION	FONDATION
Acte constitutif	Contrat d'association	Acte unilatéral ou multilatéral
Type de statuts	Grande liberté laissée aux fondateurs	Statuts types fortement recommandés
Garantie de ressources	Facultative	Obligatoire

CAPACITE JURIDIQUE ET UTILITE PUBLIQUE

	ASSOCIATION	FONDATION
Capacité juridique	Acquisition après inscription au registre des associations	Décret en Conseil d'Etat
Reconnaissance d'utilité publique	Arrêté préfectoral	Décret en Conseil d'Etat

GESTION, DIRECTION, et TUTELLE

	ASSOCIATION	FONDATION
Organe de direction	Conseil d'administration et/ou bureau	Bureau ou directoire
Composition de l'organe de direction	Membres désignés par l'AG	Personnes désignées par le CA ou le CS
Tutelle publique	Facultative	Obligatoire
Organe de contrôle	Assemblée générale	Conseil d'administration Conseil de surveillance
Composition de l'organe de contrôle	Adhérents à jour de la cotisation	Fondateurs, membres de droit, personnalités qualifiées
Accessibilité	Adhésion	Cooptation

RESSOURCES

	ASSOCIATION	FONDATION
Revenus du patrimoine d'affectation	Non	Oui
Cotisations des membres	Oui	Non
Subventions publiques	Oui	Oui
Dons, libéralités	Oui	Oui
Produits d'activités	Oui dans certaines limites	Oui dans certaines limites
Revenus d'immeubles de rapport	Oui	Oui

-Les dons effectués par des particuliers ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable,

-Les dons consentis par des entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de leur montant dans la limite 5°/oo de leur chiffre d'affaires

OBLIGATIONS COMPTABLES

	ASSOCIATION	FONDATION
Référentiel comptable	Libre avec certaines contraintes	Code de commerce
Procédure de certification des comptes	Pas obligatoire sous certaines réserves	Obligatoire